

## Formation professionnelle – Secteur ISP de la COCOF

La Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale est compétente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994 en matière de reconversion et de recyclage professionnels. Ses missions comprennent, notamment, l'agrément et le subventionnement des organismes d'insertion socioprofessionnelle dans le cadre du décret de la COCOF du 27 avril 1995. Cinquante asbl, dont neuf missions locales, sont actuellement agréées et subventionnées par la Commission communautaire française. Parmi celles-ci, on recense neuf opérateurs dispensant des formations en alphabétisation.

Ses représentantes au Comité de pilotage Alpha sont :

- Agnès DE GOUY : [adegouy@cocof.irisnet.be](mailto:adegouy@cocof.irisnet.be)
- Délégation : Lucie DEFFERNEZ : [ldeffernez@cocof.irisnet.be](mailto:ldeffernez@cocof.irisnet.be)



[www.cocof.irisnet.be/site/fr/formpro](http://www.cocof.irisnet.be/site/fr/formpro)